RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00771
Numéro SIREN : 391 576 618
Nom ou dénomination : AB2I

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2020 sous le numéro de dépôt 3333

Déposé au Greffe
le 20 MARS 2020
sous le N° 333333
RCS N° 93857711

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 971	17 254	716	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433	1 433		
Autres immobilisations corporelles	80 977	76 616	4 362	4 012
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 200		4 200	4 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**104 581**	**95 303**	**9 278**	**8 212**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	312 078		312 078	249 173
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**1 059**		**1 059**	**1 260**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	382 688	15 050	367 638	428 253
Autres créances	75 965		75 965	318 367
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	134 402		134 402	129 939
Disponibilités	2 657 736		2 657 736	2 166 124
Charges constatées d'avance (3)	10 015		10 015	10 987
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 573 943**	**15 050**	**3 558 893**	**3 304 104**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 678 524**	**110 353**	**3 568 171**	**3 312 315**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié conforme
le 16.12.2020

AB2i
49 rue du Leinster
44240 La Chapelle sur Erdre
Tél. 02 40 94 85 24
Mail. ab2i@ab2i.fr

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	72 000	72 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 200	7 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 217 938	1 135 310
Report à nouveau	543	543
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**308 286**	**182 628**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 605 967**	**1 397 681**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	67 500	66 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**67 500**	**66 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	122	133
Emprunts et dettes financières diverses (3)	508 979	402 098
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	33 370	94 363
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	760 445	851 565
Dettes fiscales et sociales	148 974	102 555
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 664	6 961
Produits constatés d'avance (1)	429 150	390 959
TOTAL DETTES	**1 894 704**	**1 848 634**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 568 171**	**3 312 315**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 861 334	1 754 271
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	122	133
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 896 097		2 896 097	2 808 083
Chiffre d'affaires net	**2 896 097**		**2 896 097**	**2 808 083**
Production stockée			62 905	-564 446
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 417
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 840	6 158
Autres produits			9	2
Total produits d'exploitation (I)			**2 961 851**	**2 251 213**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 442 660	1 942 220
Impôts, taxes et versements assimilés			5 594	4 490
Salaires et traitements			85 171	86 255
Charges sociales			27 559	25 299
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 461	3 219
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			10 000	3 000
Autres charges			4 235	1 520
Total charges d'exploitation (II)			**2 578 681**	**2 066 004**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**383 170**	**185 210**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			11 182	13 744
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**11 182**	**13 744**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 818	4 009
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**6 818**	**4 009**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**4 363**	**9 735**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**387 533**	**194 944**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	27 439	58 056
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	8 500	13 500
Total produits exceptionnels (VII)	**35 939**	**71 556**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 078	12 865
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**7 078**	**12 865**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**28 861**	**58 691**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	108 108	71 007
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 008 972**	**2 336 513**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 700 685**	**2 153 885**
BENEFICE OU PERTE	**308 286**	**182 628**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB2I

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 568 171 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 308 286 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 4 664 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 231	1 357	617	17 971
Immobilisations incorporelles	**17 231**	**1 357**	**617**	**17 971**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433			1 433
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 971			34 971
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 485	3 171	649	46 006
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**79 889**	**3 171**	**649**	**82 410**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 200			4 200
Immobilisations financières	**4 200**			**4 200**
ACTIF IMMOBILISE	**101 319**	**4 528**	**1 266**	**104 581**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 231	641	617	17 254
Immobilisations incorporelles	**17 231**	**641**	**617**	**17 254**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433			1 433
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 971			34 971
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 473	2 820	649	41 645
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**75 877**	**2 820**	**649**	**78 049**
ACTIF IMMOBILISE	**93 108**	**3 461**	**1 266**	**95 303**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les travaux en cours ont été valorisés au prix de revient. La marge prévisionnelle a été incorporée aux travaux en cours au prorata de l'avancement du chantier.
Parallèlement, les situations de travaux des chantiers non terminés ont été retirées des ventes et figurent au passif en produits constatés d'avance.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 472 868 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 200		4 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	382 688	382 688	
Autres	75 965	75 965	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 015	10 015	
Total	**472 868**	**468 668**	**4 200**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoir a recevoir	549
Etat produits a recevoir	8 895
Total	**9 444**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 72 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 144,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	500			500
TOTAL	**500**			**500**

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/04/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	543
Résultat de l'exercice précédent	182 628
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**183 171**
Affectations aux réserves	82 628
Distributions	100 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	543
Total des affectations	**183 171**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	72 000				72 000
Réserve légale	7 200				7 200
Réserves générales	1 135 310	82 628	82 628		1 217 938
Report à Nouveau	543	543	543	543	543
Résultat de l'exercice	182 628	-182 628	308 286	182 628	308 286
Dividendes		*100 000*			
Total Capitaux Propres	**1 397 681**	**543**	**391 458**	**183 171**	**1 605 967**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	66 000	10 000	8 500		67 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**66 000**	**10 000**	**8 500**		**67 500**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 000			
Financières					
Exceptionnelles			8 500		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 861 334 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	122	122		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	508 979	508 979		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	760 445	760 445		
Dettes fiscales et sociales	148 974	148 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 664	13 664		
Produits constatés d'avance	429 150	429 150		
Total	**1 861 334**	**1 861 334**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	508 979			

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	243 347
Agios a payer	122
Etat charges a payer	3 759
Diverses charges a payer	13 664
Total	**260 892**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	10 015		
Total	**10 015**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	429 150		
Total	**429 150**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	2 893 227		2 893 227
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	2 870		2 870
TOTAL	**2 896 097**		**2 896 097**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 3 730 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 182	13 744
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**11 182**	**13 744**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 818	4 009
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**6 818**	**4 009**
Résultat financier	**4 363**	**9 735**

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 439	58 056
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge	8 500	13 500
Total des produits exceptionnels	**35 939**	**71 556**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 078	12 865
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**7 078**	**12 865**
Résultat exceptionnel	**28 861**	**58 691**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 078	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		27 439
Provisions pour risques et charges		8 500
TOTAL	**7 078**	**35 939**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés		
Ouvriers		
Total	**3**	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de reconstitution du fonds de roulement.

AB2I

Société par actions simplifiée au capital de 72 000 €
Siège social : 49 rue du Leinster
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
391 576 618 RCS NANTES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 26 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six avril à onze heures, au siège social,

Le soussigné :

Fabien CHEVALLIER, Président,

- Agissant en qualité de représentant légal de la société **2FC**, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 €, dont le siège est situé 1 bis, rue du Parc à Sautron (44880) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 522 086 305, **associée unique** comme détenant la totalité des cinq cents (500) actions de cent quarante-quatre euros (144 €) chacune, composant le capital social,

En l'absence excusée du **Cabinet « GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE »**, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué,

A statué sur l'ordre du jour suivant :

- **Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;**
- **Affectation du résultat ;**
- **Exposé sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;**
- **Pouvoirs aux fins d'effectuer les formalités.**

A pris les décisions suivantes :

Certifié conforme le 10.02.20

AB2i
49 rue du Leinster
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 94 85
Fax 02 40 94 85

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le **31 décembre 2018**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports qui se soldent par un **bénéfice net comptable de 308 286 €**.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique constate l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat net comptable de **308 286,24 €** de l'exercice, de la manière suivante :

- **A l'associé unique, distribution de dividendes, à concurrence de 600 € pour chacune des 500 actions**, soit **300 000,00 €**
- **Le solde, au poste « autres réserves »**, soit **8 286,24 €**
- **Total égal au résultat**, soit **308 286,24 €**

Le poste « autres réserves » passera ainsi de 1 217 937,87 € à 1 226 224,11 €.

Après affectation, la situation nette ressortira à 1 305 967,36 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2017	-	-	100 000 €
31/12/2016	-	-	400 000 €
31/12/2015	-	-	300 000 €

TROISIEME DECISION : CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique prend acte de l'absence de conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, autres que celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

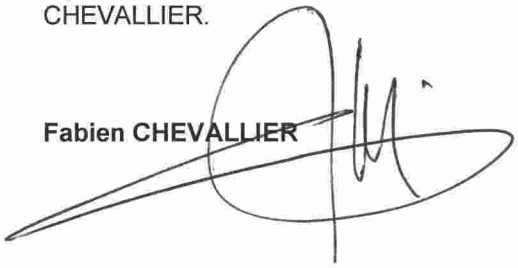
QUATRIEME DECISION : POUVOIRS - FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer partout où besoin sera, les formalités de droit.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé sur trois pages le présent procès-verbal qui a été paraphé et signé, après lecture, par le Président et représentant de l'associé unique, Monsieur Fabien CHEVALLIER.

Fabien CHEVALLIER



ARRIVE LE
18 FEV. 2020
GREFFE TRIBUNAL COMMERCE

C353,84

ÉTUDE ET RÉALISATION DE LOCAUX D'ACTIVITÉS - ASSISTANCE ET CONSEIL À MAÎTRES D'OUVRAGE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES

La Chapelle S/Erdre, le 14 février 2020

N/Réf. : FC/SB
Objet : Dépôt des comptes de société

Monsieur le Greffier du Tribunal de commerce,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, les documents relatifs au dépôt des comptes annuels, ainsi qu'un chèque à l'ordre du G.T.C.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Greffier du Tribunal de commerce, l'assurance de mes sentiments distingués.

F. CHEVALLIER

49, rue du Leinster • 44240 La Chapelle-sur-Erdre
02 40 94 85 24 02 40 94 85 63 ab2i@ab2i.fr
S.A.S. au capital de 72000 € - SIRET R.C.S. Nantes B 391 576 618 00022 - APE 7112 B - N° TVA intracommunautaire 17 391 576 618